

Culture
pour
tous!

Programme Étincelles

la culture au cœur de nos vies

Guide de l'appel de projets

Lancement de l'appel
jeudi 13 mai 2021

Date limite – Soumission des projets
jeudi 10 juin 2021, 23h59

Début du programme
5 juillet 2021

Diffusion – Journées de la culture
24 au 26 septembre 2021



Les journées
de la culture

Une mise en contexte

La mission de Culture pour tous est de faire reconnaître les arts et la culture comme **facteurs essentiels d'épanouissement** par des programmes de sensibilisation et d'éducation favorisant la participation des citoyens et citoyennes.

Dans le cadre du 25^e anniversaire des Journées de la culture, Culture pour tous s'inspire des valeurs fondamentales de l'événement pour lancer la première édition d'un tout nouveau programme structurant, **visant à faire briller les cultures citoyennes du Québec**.

Le programme

« Étincelles : la culture au coeur de nos vies » active et met en lumière des pratiques novatrices en matière de **citoyenneté culturelle***. Inscrit au coeur du **développement durable***, le programme présente la **justice sociale** comme thématique de sa première édition, invitant ainsi à contribuer à la cohésion, au mieux-être et à la résilience des communautés.

À la suite d'un appel de projets, les équipes sélectionnées se livreront à un cycle de travail éclair d'une durée de trois mois, culminant vers la présentation d'une **activité publique** lors des Journées de la culture, du vendredi 24 au dimanche 26 septembre 2021. Des ateliers de codéveloppement et un soutien financier seront offerts au fil du programme.

Note : Les expressions suivies d'un astérisque sont détaillées dans la section « Glossaire ».

Les projets attendus

Prenant racine dans un véritable travail de proximité, chacun des projets retenus offrira des pistes de réponse créatives et percutantes à un enjeu social urgent, propre à son territoire. Grâce à une démarche de collaboration inclusive, diversifiée et transversale, l'initiative est développée ou créée de concert avec des habitants et habitantes. Témoinnant d'une étape de travail, l'activité culturelle qui en résultera sera de nature à interpeller la population dans l'exercice de son rôle citoyen, grâce à des stratégies axées sur la médiation, l'engagement et la participation. Dans l'ensemble, le projet surprendra par la qualité positive de ses impacts auprès de la communauté.

Pour cette édition, des projets à divers états d'avancement – complètement nouveaux ou en cours de déploiement – pourront être soumis. Si un projet réalisé par le passé résonne avec le présent appel, nous encourageons vivement les candidats et candidates à le déposer. Il pourrait s'agir de réactualiser l'initiative ou d'en proposer une nouvelle phase, par exemple.

La thématique

Tandis que la pandémie révèle – plus que jamais – les fragilités de notre société, cette première édition s'annonce sous le thème de la justice sociale*, en ce qu'elle implique de construire des communautés équitables et unies, ou encore de favoriser la santé et le bien-être de la population. Plusieurs études ont récemment démontré l'urgence de prioriser le renforcement de la résilience, du sentiment de cohérence et des capacités d'adaptation de nos communautés. Il s'agit donc ici de miser sur le pouvoir mobilisateur et réparateur de la culture, afin de contribuer activement au rétablissement des habitants et habitantes du Québec et de reconnaître, dans la foulée, le rôle essentiel du milieu culturel à cet égard.

L'accompagnement

Plusieurs projets sélectionnés à travers le Québec bénéficieront d'un soutien financier allant de 5 000 \$ à 10 000 \$ et d'une série d'ateliers d'accompagnement visant à les soutenir dans leur démarche de citoyenneté culturelle.

Par ailleurs, afin de répondre à l'extrême fragilité de notre secteur, les porteurs et porteuses de projet seront accompagnés dans une démarche d'idéation visant la production de revenus autonomes dans le cadre du projet. Grâce à un comité d'experts en innovation, en économie sociale et en financement, le processus leur permettra de se doter d'une stratégie cohérente avec les orientations de leur initiative et les valeurs de leur organisme.

Pour finir, les équipes bénéficieront d'une place privilégiée au cœur d'une toute nouvelle communauté de pratique panquébécoise en matière de culture et développement durable, ainsi que d'une visibilité spéciale aux niveaux provincial et international.

Un merci tout spécial à notre partenaire Les Arts et la ville et à nos collaborateurs qui ont contribué à l'élaboration de cet appel : les CRC de Laval, des Laurentides, de Lanaudière, du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Gaspésie, la MRC du Rocher-Percé, ainsi que Michel Vallée et Marco Pronovost, consultants en développement culturel et social.

Calendrier 2021

Appel de projets
13 mai au 10 juin

Sélection des projets
11 juin au 2 juillet

Programme – cycle de travail
5 juillet au 23 septembre

Diffusion d'une activité culturelle
24 au 26 septembre

Nature de l'aide accordée par projet

- Un soutien financier de 5 000 \$ à 10 000 \$;
- Une série d'ateliers d'accompagnement offerts au fil du processus ;
- Une promotion spéciale dans le cadre de la stratégie de communications des Journées de la culture, ainsi qu'auprès de l'Organisation mondiale de Cités et gouvernement locaux unis (CGLU), représentée par Les Arts et la ville en Amérique du Nord.

Note : Sous toutes réserves, les projets sélectionnés pourront être mis en ligne sur [l'Observatoire des bonnes pratiques](#) de la CGLU. La plateforme recense des initiatives innovantes en matière de culture et de développement durable local à travers le monde. Bien que principalement menés par des villes et municipalités, ces projets font écho au présent programme et peuvent constituer une source d'inspiration.

Ateliers d'accompagnement

Une série de quatre (4) ateliers d'accompagnement, d'une durée d'environ 1 h 30 chacun, sera déployée de mai à juin, dans le but de :

- Soutenir les équipes dans leur démarche respective, notamment en matière de citoyenneté culturelle ;
- Mettre à profit l'intelligence collective du groupe et assurer un partage des connaissances, en mode codéveloppement ;
- Concevoir et mettre en place une stratégie de production de revenus autonomes.

Note : Le porteur ou la porteuse de chaque projet s'engage à assister aux ateliers et à y participer activement en invitant, s'il y a lieu, d'autres membres de son équipe.

Admissibilité

Habitant au Québec, les candidats et candidates admissibles œuvrent dans le secteur de la culture ou du loisir culturel :

- Organisations à but non lucratif, centres d'artistes ou coopératives ;
- Artistes professionnels ;
- Médiateurs et médiatrices culturels ;
- Travailleurs et travailleuses autonomes.

Considérés non-admissibles en tant que porteur ou porteuse du projet, les candidats ou candidates qui suivent peuvent toutefois contribuer au projet dans un rapport de collaboration, de coproduction ou de partenariat :

- Villes, municipalités ou MRC ;
- Entités relevant d'une ville, municipalité ou MRC ;
- Professionnels de l'éducation ;
- Entreprises.

Note : Les organismes et les artistes dont aucun projet n'est présentement soutenu par un autre programme de Culture pour tous seront priorités.

Types de projets admissibles

- Projet artistique activant la citoyenneté culturelle ;
- Projet de médiation culturelle, d'éducation artistique ou esthétique ;
- Toute autre initiative culturelle répondant aux critères de cet appel.

Note : Les projets proposés peuvent être nouveaux ou déjà en cours de réalisation. Un ancien projet pourrait également être réactualisé.

Clientèles visées

Les projets peuvent s'adresser à une ou plusieurs clientèles, telles que :

- Enfants, jeunes, élèves ou étudiants et étudiantes ;
- Communautés minorisées, vulnérables ou empêchées ;
- Communautés issues de la diversité culturelle ;
- Familles ou groupes citoyens.

Les projets déposés doivent...

- **S'activer en réponse à un enjeu social ciblé propre à une localité, une région ou un territoire. Par exemple, explorer l'un des champs suivants :**

- FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE PAR : la contribution de tous à la construction d'une société équitable, résiliente et dynamique ; l'intégration des individus – particulièrement les plus vulnérables – dans la communauté ; l'action communautaire et l'économie sociale ; le dialogue entre les communautés ; défendre la protection et la dignité des personnes ; renforcer les liens sociaux, etc. ;
- RÉDUIRE LES INÉGALITÉS : liées aux revenus, à l'âge, au sexe, au genre, au handicap, à l'appartenance ethnique ou culturelle, à la religion... ; éliminer les pratiques discriminatoires ; promouvoir celles menant à une plus grande égalité ; valoriser l'accès à l'emploi, à la formation et à l'alphabétisation ; garantir à tous l'accès à des services de base de qualité, sûrs et abordables, notamment l'accès au logement et à des systèmes de transports, etc. ;
- PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ DE TOUS : garantir la couverture sanitaire universelle, l'accès à des aliments nutritifs, à l'activité physique, à un milieu de travail sain et sécuritaire, etc. ;
- PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET INCLUSIVES : réduire ou mettre un terme à toute forme de violence, de maltraitance, d'exploitation ; promouvoir l'état de droit, garantir à tous un égal accès à la justice, mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes, etc.

Note : Ces enjeux sont tirés de la [stratégie gouvernementale de développement durable](#) du Québec 2015-2020 et des [objectifs de développement durable](#) de l'UNESCO.

- **S'appuyer sur une démarche de collaboration, de cocréation ou de codéveloppement diversifiée, inclusive et transversale, incluant au moins une (1) personne issue de la clientèle visée et une (1) d'un secteur autre que la culture (secteur social, scientifique, environnemental, commercial...), dont les savoirs sont liés au projet.**

Note : Il est fortement recommandé de joindre une lettre d'intention de chaque partenaire potentiel au dépôt de projet.

- **Mettre en œuvre une pratique novatrice en matière de citoyenneté culturelle. Par exemple :**
 - Promouvoir une citoyenneté active à travers le développement de capacités et de connaissances culturelles (reconnaissance de la valeur de la diversité, du dialogue, de la créativité, du patrimoine tangible et intangible...);
 - Contribuer à la pleine reconnaissance des droits culturels*, de la diversité* et de la différence ;
 - Contribuer, grâce aux processus culturels et créatifs, à l'équité, à la cohésion sociale ou à l'inclusion*, notamment des communautés marginalisées ou vulnérables* ;
 - Contribuer à la pluralité, à la construction et à l'exercice de la citoyenneté* en augmentant les opportunités d'accès à l'information, à la création ou à la transmission de connaissances.
- **Pendant les Journées de la culture, offrir une ou plusieurs activités gratuites, impliquant des stratégies de médiation culturelle, en présentant publiquement le résultat ou une étape de la démarche (œuvre, atelier, exposition, spectacle, laboratoire, événement, conférence ou symposium...)**

Critères de sélection

Qualité de la proposition dans sa dimension sociale

- Le projet s'arrime de manière cohérente avec une problématique liée à la thématique de la justice sociale ;
- Le projet est solidement connecté au milieu de vie, que ce soit aux niveaux local, régional ou territorial ;
- Le projet laisse présager un impact intéressant auprès de la communauté.

Qualité de la proposition en matière de citoyenneté culturelle

- Le rapport de collaboration et de participation avec les citoyens et citoyennes invoque des stratégies efficaces et novatrices ;
- L'approche est transversale – elle conjugue différentes méthodologies et/ou différents acteurs, favorise la coconstruction du projet culturel et s'inscrit dans une dynamique d'échange et de responsabilité partagée ;
- La démarche se veut inclusive et diversifiée.

Qualité de la proposition au niveau artistique

- Dans l'ensemble, le projet fait rêver – il stimule l'imaginaire ;
- Le projet porte clairement une dimension artistique.

Expertise

- Compétences du porteur ou de la porteuse de projet et de son équipe ;
- Compétences des collaborateurs et collaboratrices, coproducteurs et coproductrices et partenaires, s'il y a lieu.

Faisabilité du projet et résultats pressentis

- Viabilité du budget et de l'échéancier ;
- Caractère concret de l'activité pouvant en résulter ;
- Potentiel de pérennisation du projet.

Comment déposer un projet ?

Pour déposer un projet, un [formulaire en ligne](#) devra être rempli. Les projets seront analysés par un comité d'experts et expertes.

Exemples de projets inspirants

Le temps d'une soupe de l'ATSA - Quand l'art passe à l'action

« Une mécanique relationnelle dans l'espace public, invitant les passants à participer à des duos spontanés de conversations sur des enjeux actuels du vivre ensemble. L'expérience, scellée par la création de **portraits poétiques**, prend son sens collectif par leur diffusion dans l'espace public. Chaque déploiement est unique car le menu de conversation offert est composé par les habitants du territoire. »

[En savoir plus](#)

Porte-voix de Coup d'éclats

« Proposée dans différents centres jeunesse depuis 2012, Porte-Voix consiste en une série d'ateliers de libre expression contribuant au processus de réinsertion sociale des jeunes, au développement de leurs habiletés sociales et de leurs capacités d'analyse. Par l'exploration de différents médiums numériques et par le développement d'outils réflexifs personnalisés, notre projet encourage l'appropriation d'enjeux de société, la prise de parole et le développement de l'esprit critique, outillant ainsi ses participants à exercer leur pleine citoyenneté. »

[En savoir plus](#)

Le Défilé Mozaïk de Vaudreuil Dorion : la fête comme outil de transformation de la communauté

« Le Défilé Mozaïk est un défilé participatif créé par les citoyens : ils en définissent les contenus et messages symboliques qu'ils souhaitent y exprimer, et réalisent leurs costumes et matériels de parade lors d'activités communautaires. »

[En savoir plus](#)

La Grande cueillette des mots du Théâtre des petites lanternes

Dans le cadre du large projet des Initiatives prometteuses, déployé par la Santé publique de l'Estrie à la suite de la tragédie ferroviaire de 2013 à Lac-Mégantic.

[En savoir plus](#)

À découvrir

Dans la recherche « Renforcer les capacités d'adaptation des individus et des communautés en contexte de pandémie : le rôle clé du sentiment de cohérence » de l'IUHPE-UIPES et du RÉFIPS, il est démontré que les activités artistiques ou culturelles renforcent le sentiment de cohérence. En voici un passage particulièrement éloquent (p.13) : « Deux grands axes d'intervention en promotion de la santé soutiennent le renforcement du sentiment de cohérence et la capacité d'adaptation face aux situations stressantes, soit la réflexion et l'*empowerment*. [...] L'état des connaissances actuel suggère que [l']on doit promouvoir des interventions : a) centrées sur une approche positive, b) favorisant le travail collaboratif, c) de proximité, d) adaptées au contexte et à la culture locale et e) inclusives. »

[En savoir plus](#)

Quelques éléments-clés

Participation

L'implication et la participation des citoyens et citoyennes sont primordiales dans les projets culturels. Il est fondamental que le destinataire final d'un projet soit inclus dans son développement. La mobilisation de l'expertise citoyenne permet une véritable appropriation des projets culturels.

Transversalité

L'adoption d'une approche transversale d'une problématique permet de conjuguer diverses méthodologies et différents acteurs. La transversalité favorise donc la coconstruction et la coréalisation des projets culturels et les inscrit dans des dynamiques d'échange et de responsabilité partagées.

Innovation

Le caractère innovant d'un projet permet d'adopter une approche différente des approches usuelles dont on connaît les tenants et aboutissants. Il permet de passer d'une réflexion précise autour d'une problématique particulière à une autre, plus large, qui considère davantage d'aspects et de dimensions. L'innovation fait autant référence aux contenus et thématiques des projets qu'aux manières et méthodologies servant à mener les réflexions et les actions.

Efficacité

Le critère d'efficacité renvoie à la production d'un ou plusieurs impacts positifs, tangibles et intangibles sur les territoires et les populations. Les effets d'un projet ou d'une politique de développement culturel doivent donc être mesurables au regard d'objectifs déterminés en fonction d'un diagnostic initialement établi.

Durabilité

Un développement local ne peut se concevoir sans une dimension durable et pérenne. Les projets doivent être pensés à court, moyen et long termes. Cela permet à la fois d'inscrire les actions et les décisions dans des dynamiques globales.

Source : CGLU.

À propos de la citoyenneté culturelle

La citoyenneté culturelle invite à réfléchir la participation des individus à la vie culturelle d'une façon nouvelle, en les interpellant non seulement en tant que spectateurs, mais aussi comme créateurs et diffuseurs de culture. Dans sa pensée, elle s'inscrit à merveille dans l'élan de notre époque et de la transformation numérique, nous ouvrant à de nouvelles manières de produire, de partager et d'utiliser les connaissances. Dans sa pratique, elle participe à l'émancipation des individus, engage une distribution plus équitable du pouvoir et favorise l'apparition de formes collectives, horizontales, dynamiques et originales.

Au final, elle pose la question suivante : « comment les capacités de chacun à découvrir, jouir, créer, partager et protéger la culture peuvent-elles être activées ? »

Source : CGLU.

À propos du développement durable

Le programme vise à renforcer et à mettre en lumière l'apport transversal de la culture aux piliers du développement durable, dont l'objectif commun est d'offrir aux citoyens et citoyennes du présent une vie de qualité, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins.

Source : Rapport Brundtland.

Culture pour tous tient à souligner que ce maillage des arts et de la culture avec le développement durable ne saurait être fécond que dans la mesure où chacun des champs nourrit l'autre, tout en préservant sa finalité propre. Pour l'un, il s'agit d'approfondir le rapport sensible au monde, pour l'autre, le rapport aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques. Cette relation à double sens ouvre la voie à des démarches interdisciplinaires et intersectorielles, où s'active le principe d'une véritable rencontre.

Glossaire

Citoyenneté [exercice de la]

L'exercice de la citoyenneté comporte une dimension essentiellement sociale et se caractérise par une action transitive sur autrui et sur la société (participer pour changer les choses : dénoncer, prendre position, manifester sa solidarité, etc.). Parmi les compétences à développer en matière de citoyenneté, on pourrait identifier : des **savoirs** (organisés autour des principes fondamentaux constitutifs de la démocratie, connaissance des règles de morale, droits et devoirs, réflexion sur les notions de tolérance, de laïcité et de racisme, de liberté, de justice), des **valeurs** (organisation de débats d'idées autour des notions de tolérance, laïcité, solidarité, racisme...) et des **pratiques** (rédaction de charte, organisation de débats, expression concrète de la solidarité avec les malades et les démunis).

Citoyenneté culturelle

La citoyenneté culturelle est définie par le chercheur Christian Poirier comme une évolution du rapport entre l'État et l'art, passant de la démocratisation de la culture (du haut vers le bas) à la démocratie culturelle qui fait référence à l'appropriation par les individus des moyens de création, production, diffusion et consommation culturelles (du bas vers le haut, soit des citoyens aux institutions). L'individu n'est plus simplement considéré comme spectateur et consommateur, mais devient à la fois créateur et diffuseur.

La citoyenneté culturelle contribue à la construction identitaire ainsi qu'à la rencontre et aux interactions avec « autre » que soi, elle ouvre au dialogue. Elle permet une ouverture vers la sphère publique et le politique. Elle conçoit la culture comme vecteur de lien social. Elle met à l'avant-scène les citoyens comme des acteurs culturels, des créateurs. Tout cela se reflète à l'heure actuelle dans la réalité numérique, de plus en plus présente, voire omniprésente dans le cas des jeunes.

Les chercheurs de l'INRS ont également défini la participation culturelle, l'un des principaux indicateurs d'analyse de la citoyenneté culturelle des personnes, comme l'ensemble des activités artistiques et culturelles réalisées par des individus et des communautés sur les plans de la création, de la production, de la diffusion et de la fréquentation, et ce, selon une perspective centrée sur la démocratie et la citoyenneté culturelle, sur les relations entre les citoyens, le tissu associatif et les institutions, ainsi que sur les impacts élargis de la culture pour les individus, les communautés et le vivre-ensemble.

Le concept de citoyenneté culturelle a quant à lui germé dans la tête du sociologue britannique Raymond Williams, instigateur du courant des *Cultural Studies* au milieu du 20^e siècle. Ce dernier évoque pour la première fois le droit d'accès à la culture de chaque citoyen. Le citoyen fait siens les différents outils culturels, et les institutions se doivent de favoriser l'expression culturelle du plus grand nombre.

Développement durable

Selon le Rapport Brundtland, le développement durable « répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Le développement durable est caractérisé par deux éléments principaux :

1. l'intégration ou la transversalité, c'est-à-dire l'idée d'une vision qui tient compte de façon équilibrée de chacune des dimensions du développement durable et cherche à les faire interagir ;
2. la durabilité, c'est-à-dire l'idée d'un développement qui soit viable et prenne en considération les générations futures.

La culture, 4^e pilier du développement durable

La culture constitue un moteur de développement durable de la société, tout d'abord parce qu'elle permet d'agir positivement sur les autres dimensions du développement :

- Comme moteur de transformation sociale : la culture permet de favoriser la cohésion sociale et le bien-être des citoyens, de construire des communautés unies, de lutter contre les problèmes de violence et de dépendance, ainsi que de favoriser une bonne santé globale ;
- Comme moteur de développement économique : la culture est un secteur économique à part entière qui agit comme un facteur de revitalisation et d'attractivité des milieux de vie (par exemple, à travers le tourisme) ;
- Comme moteur de développement territorial et environnemental : la culture permet de créer des milieux de vie de qualité dans lesquels les citoyens se reconnaissent et ont envie de vivre.

Droits culturels

Les droits culturels font référence au droit de toutes les personnes à s'exprimer librement, à accéder au patrimoine, aux valeurs et aux identités ainsi qu'à participer activement à la vie culturelle. Partie intégrante des droits humains, les droits culturels garantissent l'accès aux savoirs nécessaires à l'exercice d'autres droits, libertés et responsabilités.

Inclusion sociale

Un des principaux objectifs du développement durable est de permettre à l'ensemble des membres de la société de satisfaire leurs besoins essentiels par une offre de services suffisante et de qualité. Favoriser et valoriser la contribution de tous à la construction d'une société équitable, résiliente et dynamique ont pour retombées de diminuer les inégalités et la discrimination, tant sociales qu'économiques, et d'assurer une meilleure intégration des individus dans leur communauté.

Pour y arriver, il est nécessaire de créer les conditions qui amènent un renforcement des liens sociaux existants et l'adoption de nouveaux modes d'interaction entre les différentes communautés et populations. Le dialogue peut en effet favoriser la protection et la dignité des personnes, la création culturelle et le partage de nouvelles idées qui se prêtent à la résolution des problèmes auxquels la société est confrontée. L'accessibilité universelle doit être visée afin de permettre à tous d'exercer leurs droits et d'avoir la possibilité de travailler. Ces intentions prennent d'autant plus d'ampleur dans un contexte où les phénomènes du vieillissement de la population et de l'immigration induisent des changements sociétaux importants.

Par ailleurs, l'action communautaire est un levier à privilégier pour atténuer les problèmes liés aux phénomènes de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Les agents du secteur communautaire possèdent une connaissance fine des problèmes, dont la précarité alimentaire, l'itinérance, le décrochage scolaire, l'analphabétisme et les inégalités entre les femmes et les hommes, auxquels sont confrontés les membres de leur communauté. L'économie sociale, un modèle économique qui favorise l'investissement dans les communautés locales, la cohésion sociale et la participation citoyenne, peut également contribuer à améliorer l'offre de services aux communautés.

Justice sociale

La justice sociale est une construction morale et politique qui vise l'égalité des droits et conçoit la nécessité d'une solidarité collective entre les personnes d'une société donnée. Dans son ouvrage majeur *Théorie de la justice* de 1971, le libéral John Rawls écrit qu'une société est juste si elle respecte trois principes, dans l'ordre :

- garantie des libertés de base égales pour tous ;
- égalité des chances ;
- maintien des seules inégalités qui profitent aux plus défavorisés.

Médiation culturelle

L'art est en constante interaction avec la société, là où se tissent les liens entre politique, culture et espace public. Ce processus de mise en relation entre les sphères de la culture et du social est aussi connu sous le nom de médiation culturelle. Au Québec, ce terme est utilisé par un nombre croissant d'intervenants pour parler d'approches visant à construire de nouveaux liens entre les citoyens et la culture. Il chapeaute un vaste ensemble de pratiques allant des actions de développement des publics à l'art participatif et communautaire. Les instances gouvernementales et les municipalités mettent sur pied des programmes de médiation visant à contrer l'exclusion culturelle d'une grande partie de la population, alors que les organismes culturels et les artistes multiplient les démarches inédites de rencontre et d'interaction avec les citoyens. On en parle aujourd'hui comme d'un véritable champ de l'action culturelle où s'élaborent des stratégies, des dispositifs et des outils qui favorisent la transmission et l'appropriation de la culture auprès des citoyens. À la jonction des sphères de la culture et du social, les pratiques de médiation culturelle s'incarnent dans des activités et des projets qui misent sur la participation pour stimuler la rencontre des citoyens et des publics avec une diversité d'expériences. La notion de médiation culturelle s'affirme comme un processus d'appropriation du sens, à travers un rapport personnalisé et vivant entre les références culturelles et les individus. Ultimement, elle vise à faire de chaque personne, visiteur ou spectateur, un véritable acteur culturel.

Personnes dites de la diversité

Désignent ceux et celles qui s'identifient à une minorité visible, notamment les personnes dites racisées ou immigrantes.

Personnes dites issues d'une culture minorisée

Communauté de personnes dont l'accès aux ressources et aux pouvoirs politique, financier ou social a été considérablement limité, indépendamment de la taille de la population. En raison de différences de perception, ces groupes sont souvent considérés comme étrangers aux normes dominantes, placés dans une position subordonnée dans la hiérarchie sociale normative, et exclus et dépossédés par le ou les groupes les plus dominants et privilégiés de la population.

Personnes dites vulnérables

Par personnes vulnérables, on entend (...) les individus dont la condition physique ou psychologique ou la situation socioéconomique peut nuire à leur capacité à satisfaire leurs besoins essentiels dans un contexte social et économique particulier, notamment les personnes en situation de handicap. La vulnérabilité peut avoir des impacts sur l'autonomie, la santé, l'espérance de vie, la dignité de même que sur l'intégrité physique ou psychique d'une personne.

Références

CGLU

- [Charte de Rome](#)
- [Observatoire des bonnes pratiques en matière A21C](#)
- [Culture 21 action : neuf engagements sur le rôle de la culture dans les villes durables](#)
- [La culture comme objectif dans l'agenda de développement post-2015](#)
- [La culture dans la mise en œuvre de l'agenda 2030 : un rapport de la campagne culture 2030 Goal](#)
- [Adhésion à l'A21C](#)

Agenda 21 de la culture

- [Document officiel de l'Agenda 21 de la culture du Québec](#)
- [Petit guide d'implantation \(Les Arts et la ville\)](#)
- [Colloque international \(2012\) - transcriptions](#)
- [L'Agenda 21 de la culture au QC - résumé par CGLU](#)
- [La culture, 4^e pilier du développement durable - Montréal & CGLU](#)
- [Agenda 21 de la culture - synthèse des dialogues publics \(2011\)](#)

Citoyenneté culturelle

- [Article : Mieux comprendre la citoyenneté culturelle \(Le Devoir\)](#)
- [Réseau Québec Culture : Démarche sur la citoyenneté culturelle des jeunes](#)

Développement durable

- [Site web du ministère de l'Environnement du Québec - développement durable](#)
- [La stratégie gouvernementale du Québec en développement durable](#)
- [Programme des Nations Unies pour le développement durable : 17 objectifs](#)

Art et développement durable

- [Rapport de recherche : Art & développement durable \(Maison du développement durable\)](#)
- [Article : Arts et éducation relative à l'environnement : un maillage incontournable \(Revue Éducation relative à l'environnement\)](#)
- [Chaire de recherche Fernand-Dumont](#)

Programme Étincelles de Culture pour tous

4750, avenue Henri-Julien – Bureau RB-050
Montréal (Québec)
H2T 2C8

Ariane Bourget
Chargée des projets spéciaux
Courriel : arianebourget@culturepourtous.ca

culturepourtous.ca